

Ministère des Affaires sociales et de la Santé
Madame Marisol TOURAINE
Ministre
14 avenue Duquesne
75007 Paris

Objet : Lettre ouverte
Nos Réf. : 2016 12 22 DM Minist Aff Soc

Madame La Ministre,

Dans le cadre de notre dernier observatoire des prix des médicaments, publié le 13 décembre dernier, nous déplorons une nouvelle fois les écueils inhérents à la vente de produits pharmaceutiques. C'est ainsi que pour la troisième année consécutive, Familles Rurales sollicite votre intervention pour que cesse un certain nombre de manquements et d'inégalités :

➤ Une information sur les prix qui ne cesse de se dégrader :

Nos précédentes études avaient mis en exergue la difficulté pour les consommateurs d'obtenir un ticket de caisse à l'occasion de l'achat de médicaments. A ce constat inacceptable, s'ajoute cette année la disparition des prix sur les boîtes. Compte tenu de ces éléments Familles Rurales réitère sa demande de voir modifié l'arrêté du 28 novembre 2014^[1]. Ce dernier doit imposer la remise systématique d'un ticket de caisse détaillant l'ensemble des achats réalisés.

➤ La vente en ligne de médicaments qui s'affranchit de ses obligations :

De nombreux sites ne respectent toujours pas les règles inhérentes au commerce électronique. Cette situation est d'autant plus préoccupante s'agissant de médicaments. C'est la raison pour laquelle Familles Rurales demande que soient sanctionnés les professionnels peu scrupuleux en fermant les sites compromettant la santé ou l'anonymat des malades.

Par ailleurs, l'arrêté publié le 1^{er} décembre dernier, s'il est accueilli favorablement, nous paraît sujet à interprétations (notamment sur les mesures relatives à l'information des consommateurs). Pour Familles Rurales il est souhaitable d'en préciser les contours. Ainsi par exemple, il nous paraît nécessaire d'imposer aux sites de s'assurer que les malades aient bien pris connaissance des notices et mises en garde avant de finaliser leur achat.

.../...

[1] L'arrêté du 28 novembre 2014^[1] relatif à l'information du consommateur sur le prix des médicaments en officines de pharmacie

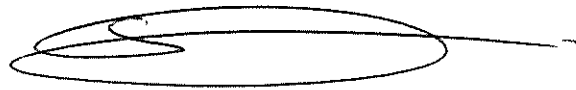
➤ Des dispositifs de protection toujours inaccessibles pour les femmes :

Le préservatif féminin, bien qu'il demeure le seul outil permettant à une femme de se protéger contre les IST et le sida sans dépendre de son partenaire, demeure absent des rayons des grandes et moyennes surfaces. Il est présenté, de manière très marginale, par quelques pharmacies. Familles Rurales sollicite une nouvelle fois votre soutien pour que toutes les femmes, de tous âges et de tous territoires aient un accès à une protection équivalente à celle des hommes.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur les constats de nos enquêtes.

Je vous assure, Madame la Ministre, de ma très haute considération.

Le Président
Dominique MARMIER

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.